



EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL DE LA GRIGNONNAIS

SEANCE DU 12 JUIN 2020

N°53-2020

NOMBRE DE CONSEILLERS		OBJET
En exercice	19	ASSAINISSEMENT
Présents	19	Convention assainissement collectif avec le Conseil Départemental
Votants	19	

◇ Convocation du 8 juin 2020 adressée individuellement à chaque conseiller.

L'an deux mil vingt, le vendredi douze juin à dix-neuf heures trente minutes, le Conseil Municipal dûment convoqué le 8 juin s'est réuni en session ordinaire Salle du Mil'Lieu sous la présidence de Monsieur Gwénaél CRAHES, Maire

Étaient présents : M Gwénaél CRAHES, Mme Lydia LEBASTARD, M Nicolas BODINEAU, Mme Béatrice KOCH, M Jérôme RETIF, Mme Sabine LEDINGTON, M Stéphane DELANOE, Mme Delphine JEGU, M Julien CADOREL, Mme Noémie SAFFRE, M Hubert DE CUSSAC, Mme Virginie GUITTARD, M Patrick HECHT, Mme Karine VULQUIN, M Mikael TUBAUD, Mme Gwénaëlle HORHANT, M Maxime GUISENEUF, Mme Magaly BRIEY, M David PARIS

Absent excusé :

Procurations :

✍ Hubert DE CUSSAC a été désigné secrétaire de séance.

Nicolas BODINEAU présente au Conseil Municipal un projet de convention pour l'assistance technique en assainissement collectif avec les services du Conseil Départemental.

Cette convention cadre concerne la période 2020-2022. Le Conseil départemental propose de reconduire le tarif de la prestation soit 1 centime d'euro par habitant, les analyses en laboratoire réalisées sur les échantillons prélevés lors des visites d'assistance technique restant à la charge de la collectivité.

Après délibération et à l'unanimité, le Conseil Municipal donne pouvoir à Monsieur le Maire pour signer cette convention.

Les crédits nécessaires sont prévus au B.P 2020 - Assainissement

Pour extrait conforme, le 15 juin 2020

Le Maire,

Gwénaél CRAHES